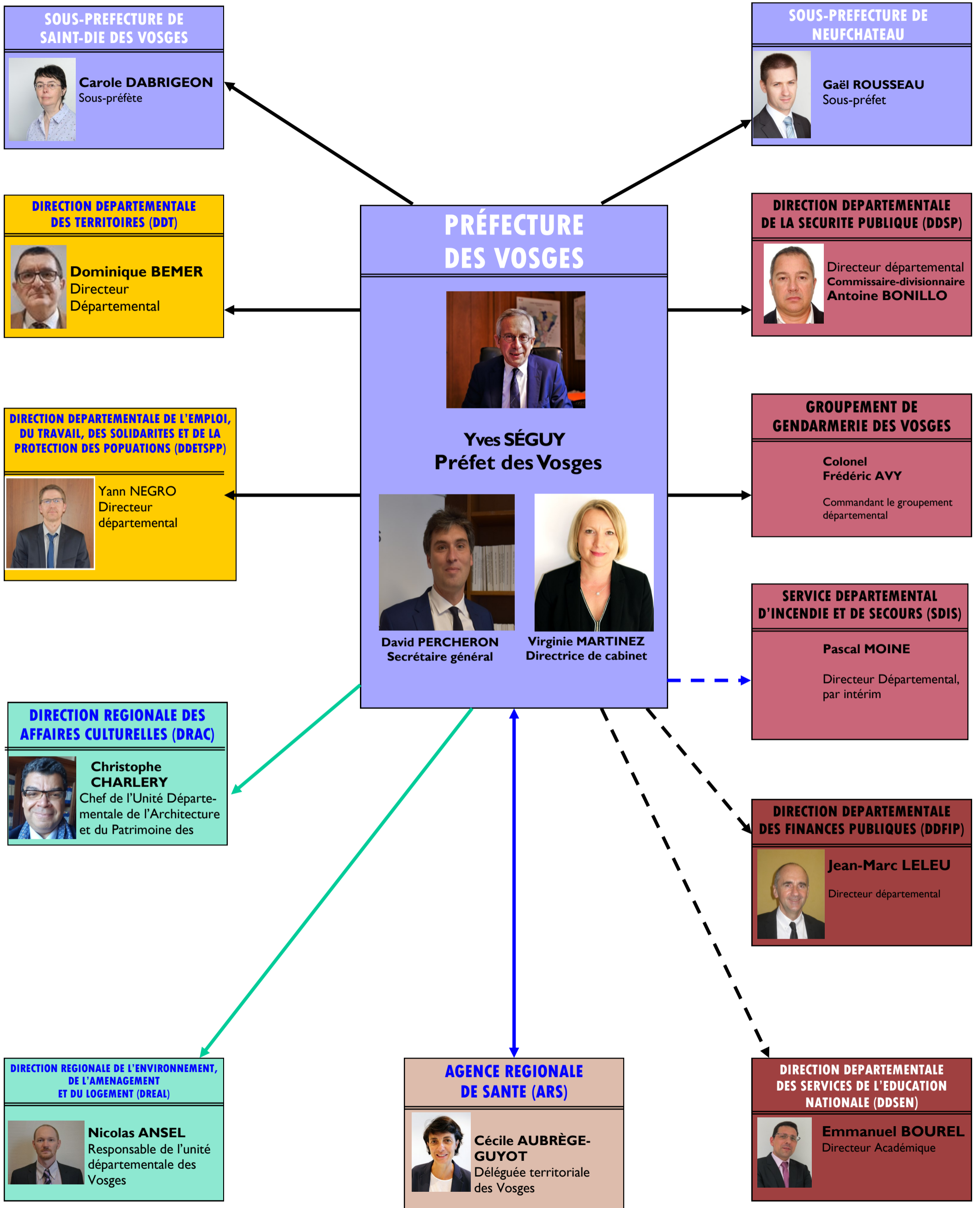


L'ORGANISATION DE L'ÉTAT DANS LES VOSGES



→ Autorité organique et fonctionnelle réunies

- - - - - → Autorité opérationnelle

↔ Relation avec l'ARS

- - - - - → Pointillés : avec restrictions

→ Autorité fonctionnelle seule